

AU FOND DU TROU

Par Pat45520 Postée le 29/04/2020 08:14

Bonjour, Je suis un joueur excessif Poker depuis 15 ans et depuis 2 ans, paris sportifs. Père d'une petite fille qui a un an et en couple depuis 6 ans. Situation professionnelle stable malgré mon addiction qui me bouffe bcp de temps. Ma compagne connaît mes soucis de jeux. Tous les ans, elle découvre mon soucis et m'impose de m'arrêter, ce que je fais car je l'aime ms je replonge tjrs dedans. Je m'étais exclu de tous les sites ms wina, le tps d'exclusion ne dure qu'un an... (pourquoi seulement un an d'ailleurs ?). Ma famille connaît aussi mes soucis. Mais personne n'imagine ds quelle proportion.... Pour faire bref, je suis endetté de 90 000 euros de prêt conso. (sans parler d'un prêt immo que je commence tout juste). Je n'ai plus une tune, je suis à découvert sur tout mes comptes, je n'ai pas pu payer mes dernières créances... Je ne vois aucune solution à part le fait, si j'y arrive, de contracter un nouveau prêt (je suis courtier en crédit et malheureusement je sais comment ça fonctionne), me remettre à flot et rejouer pour espérer pouvoir payer mes dettes tous les mois. Mais je sais que ça ne fonctionnera qu'un temps... Tout dire à mon entourage, ce serait perdre les dernières choses positives de ma vie. Elle n'acceptera pas une telle chose. Trop de mensonge entourent ce secret (faux relevés de comptes que je lui donne tous les mois par exemple car elle veut suivre pour voir si je joue...). Je suis fini, je le sais. Rien ne pourra m'aider. Personne ne voudra racheter l'ensemble de mes crédits en voyant mes relevés de comptes. Je le sais. Personne dans mon entourage n'a les moyens de m'aider. Et qui voudrait m'aider ? Je vous jure que j'aimerais m'en sortir, ms ce trou qui se creuse et la sensation forte du jeu me tire tjrs encore plus bas... Celui qui lira ce message sera la première personne à connaître mon histoire et sûrement la dernière. Je crois pouvoir dire que j'avais tout pour moi... Quel gâchis

Mise en ligne le 30/04/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien que la situation qu vous vivez soit difficile et qu'elle vous fasse souffrir. Vous avez eu raison de venir nous en parler. Il est important que vous ne restiez plus seul face à ce poids que vous portez. Nous vous sentons en réelle détresse mais il existe des solutions pour vous aider.

Tout d'abord, vous ne vous en rendez peut-être pas compte mais vous avez les ressources en vous pour y arriver. Vous avez réussi à arrêter quelques fois par le passé et vous vous êtes auto-exclu des sites de jeux en ligne.

Il est possible de se faire interdire de jeu dans les casinos et aussi sur les sites de jeux en ligne autorisés. Cette procédure est valable pendant trois ans non réductible. Nous vous joignons un lien en fin de réponse vers un article expliquant la démarche à suivre pour la mettre en place. Voici également un numéro auquel vous pouvez joindre le correspondant des jeux et des courses de votre département pour effectuer la démarche plus rapidement : 02 38 24 33 65.

Il est également possible de monter un dossier de surendettement, vous trouverez les informations dans un article ci-dessous.

Par ailleurs, il n'est pas possible de « se refaire » en jouant, ceci est une fausse croyance qui ne fait qu'augmenter les pertes. Nous comprenons bien que vous aimeriez rapidement renflouer vos comptes. Cependant, il n'est pas possible de récupérer les sommes perdues, il est important que vous puissiez accepter cela afin de trouver l'aide appropriée et la patience nécessaire. Vous pouvez aussi essayer d'identifier les raisons qui vous poussent à jouer en dehors du gain. Parfois, certaines personnes jouent pour combler un manque, pour pallier à l'ennui, pour oublier les problèmes, etc. Il n'est parfois pas évident de trouver ces motifs seul, c'est pourquoi des professionnels sont là pour vous y aider.

Il existe des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ce sont des lieux d'accueil et de soutien pour les personnes ayant un problème de dépendance. Des professionnels tels que des médecins addictologues, des psychologues ou encore des assistantes sociales y travaillent. Les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Nous vous indiquons des adresses de structures près de chez vous en fin de réponse. Le CSAPA rue Saint Anne est un centre spécialisé dans la dépendance au jeu. C'est-à-dire que vous pourrez y rencontrer des professionnels qui pourront vous accompagner psychologiquement et financièrement. Ils pourront vous aider à trouver la solution la mieux adaptée à votre situation. Certaines structures restent ouvertes pendant le confinement et proposent des consultations par téléphone. Nous vous encourageons vivement à les contacter afin d'obtenir un premier rendez-vous.

Enfin, n'hésitez pas à nous recontacter si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation avec un de nos écoutants, ils sont aussi là pour cela. Nous sommes joignables tous les jours par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 8h à minuit. Ils pourront vous apporter une écoute et un soutien ponctuel, l'important est aussi de ne pas laisser toutes ces difficultés vous envahir et de pouvoir en parler sans crainte d'être jugé.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches et tout notre soutien,

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUC

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CSAPA CENTRE VAL DE LOIRE 45

7 place Jean Monnet
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 53 52 03

Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-dorleans/

Accueil du public : Lundi, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (un mercredi sur 2 ouverture le matin uniquement), Jeudi de 13h30 à 19h, Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COVID -19 : Mise à jour Mars 2021: Activité normale avec maintien de la visio-consultation sur demande hormis pour le premier rendez vous qui doit être en présentiel. Délais d'attente : 4 à 6 semaines pour un premier rendez-vous avec l'infirmière ou l'éducatrice spéc

Voir la fiche détaillée

CSAPA RUE ST ANNE DE L'APLEAT-ACEP

1, rue Sainte Anne
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 62 64 62

Site web : www.apleat-acep.com

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 9h00 à 12h30 (permanence téléphonique uniquement) et de 13h30 à 17h

COVID -19 : Accueil en présentiel - le pass vaccinal n'est pas exigé.

Voir la fiche détaillée

CSAPA LA STATION DE L'APLEAT-ACEP

10 Bis Boulevard Rocheplatte
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 42 22 01

Site web : www.apleat-acep.com

Permanence téléphonique : Permanences téléphoniques de 14h à 18h du lundi au vendredi. Mercredi 10-13h et 14-18h.

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h. Mercredi de 10-13 et 14-18h. Consultations parents sur rendez-vous le mardi de 17h30 à 19h

COVID -19 : Mise à jour JANVIER 2022: le pass vaccinal n'est pas exigé

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'interdiction de jeux
- Le surendettement
- Se faire aider